

Programmes scolaires de distribution de fruits, de légumes et de lait

Автор(и): Растителна защита
Дата: 05.05.2017 Брой: 5/2017



Les modèles de demande pour les programmes scolaires de distribution de fruits, de légumes, de lait et de produits laitiers pour la nouvelle année scolaire 2017/2018 sont prêts. Les dossiers de candidature sont acceptés dans les directions régionales du Fonds d'État « Agriculture ».

Officiellement, les demandes pour la nouvelle année scolaire 2017/2018 seront acceptées du 15 mai au 15 juin. Les règles du projet d'arrêté adopté portant modification et complément de l'Ordonnance sur les conditions et la procédure de mise en œuvre des programmes de fourniture de fruits et légumes et de lait et produits laitiers dans les établissements d'enseignement – le programme « Fruits à l'école » et le programme « Lait à l'école » s'appliqueront à ces demandes. Le Fonds d'État « Agriculture » est prêt à se conformer aux nouveaux changements et à ouvrir la procédure de candidature après leur publication au Journal officiel. Avec les amendements, le nombre de livraisons dans le cadre du programme « Fruits à l'école » passera de 40 à 45

livraisons par an pour tous les candidats ayant soumis un dossier selon la nouvelle procédure. Pour ceux qui souhaitent soumettre un dossier de candidature à partir du 2 mai, les anciennes règles de 40 livraisons s'appliqueront.

Le droit de candidater pour les livraisons de fruits, légumes et lait aux jardins d'enfants et aux écoles du pays est accordé aux établissements d'enseignement, aux producteurs de fruits et légumes, de lait et de produits laitiers, aux organisations et groupements de producteurs de fruits et légumes, aux entrepreneurs individuels, aux sociétés commerciales et coopératives, ainsi qu'aux municipalités – pour les établissements d'enseignement situés sur leur territoire.

Les établissements d'enseignement peuvent participer à chacun des programmes indépendamment ou en choisissant un seul candidat habilité à postuler pour les livraisons. Si l'établissement d'enseignement ne souhaite pas participer de manière indépendante, il doit sélectionner un candidat sur la base de trois offres pour la livraison des produits dans le cadre du programme concerné. ***Une condition importante est qu'au moins une des offres doit provenir d'un producteur.***

Pour plus d'informations : 02/ 81-87-506 ou e-mail : fv_sector@dfz.bg.

Modèles pour candidater dans le cadre des Programmes scolaires de distribution de fruits, légumes, lait et produits laitiers pour la nouvelle année scolaire 2017/2018.